



**Complexe Sportif des Saugeraies
195, allée René Cassin
71000 MACON**

Tél : 03 85 39 85 81

Mail : macon.escrime@sfr.fr

Site : www.maconescrime.fr

Maître Denis CHOPARD

06.09.16.78.91

A LIRE TRES ATTENTIVEMENT !

Depuis le 9 août, les personnes **majeur** doivent, pour être accueillies dans les équipements sportifs couverts, présenter un passe sanitaire; il consiste à fournir, sous format numérique ou papier, une preuve de non contamination au COVID. Ce passe se décline sous trois formes :

- un certificat de vaccination : à condition de disposer d'un schéma vaccinal complet depuis plus de 7 jours;
- un certificat RT-PCR ou antigénique de moins de 72 heures;
- un certificat de rétablissement de la COVID 19 (test RT-PCR positif ou antigénique datant d'au moins 11 jours et moins de 6 mois).

A compter du 30 septembre 2021, l'obligation de présenter le passe sanitaire **s'appliquera aux mineurs de + de 12 ans.**

Un contrôle sera effectué à l'aide de l'application "Tous Anti Covid Verif". Un registre sera tenue qui stipulera : jours et horaires présent, nom, prénom, habilitation.

Toutes personnes ne remplissant pas les conditions, se verra refuser l'entrée dans les salles.

Il en sera de même pour les majeurs lors de 1,2,3, Mâcon du 4 et 5 septembre.

Pour notre registre "escrime" l'idéal et de me faire une photocopie de votre certificat.